



Ont le plaisir de vous inviter à leurs concours
Tir à l'arc extérieur toutes distances et toutes catégories
Qualificatif aux championnats de France
Qualificatif pour le championnat de France Para-tir à l'arc

DIMANCHE 31 mai 2026

TERRAIN DE TIR À L'ARC – CHEMIN DU MAS ROUGE – 34470 PEROLS

DIMANCHE MATIN – 1ER DEPART

8 H 30 OUVERTURE DU GREFFE
9 H 15 CONTRÔLE DU MATÉRIEL
9 H 30 3 Volées d'échauffement SUR BLASON A LA DISTANCE
Puis DÉBUT DES TIRS RYTHME A.B.C – 2X6 VOLÉES DE 6 FLÈCHES

DIMANCHE APRÈS-MIDI – 2ÈME DEPART

14 H 00 OUVERTURE DU GREFFE
14 H 45 CONTRÔLE DU MATÉRIEL
15 H 00 3 Volées d'échauffement SUR BLASON A LA DISTANCE
Puis DÉBUT DES TIRS RYTHME A.B.C – 2X6 VOLÉES DE 6 FLÈCHES

PALMARÈS VERS 17H30

Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :

La licence compétition en cours de validité avec photo (papier ou dématérialisée).

Les éventuels certificats de sur-classement

Para-tir à l'arc : lors de votre inscription, précisez vos conditions particulières de tir (en accord avec votre carte de classification), ainsi que votre distance de tir et la taille du blason. En l'absence d'informations, l'archer tirera dans les mêmes conditions que les valides. Votre carte de classification devra être présentée au Greffe.

BUVETTE À VOTRE DISPOSITION

TARIFS

POUR UN DÉPART :
ADULTES 11 EUROS
JUNIORS & PLUS JEUNES 9 EUROS

POUR LES DEUX DÉPARTS :
ADULTES 20 EUROS
JUNIORS & PLUS JEUNES 16 EUROS

La date limite pour les inscriptions est fixée au JEUDI 28 MAI 2026 inclus
Veuillez préciser vos clubs, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil

INSCRIPTIONS

Par E-mail : contact.archersdeperols@gmail.com

LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE DEVRONT ÊTRE REMPLIS À L'ORDRE : LES ARCHERS DE PÉROLS

ACCES AUX VEHICULES SUR LE TERRAIN RESERVE AUX ARCHERS A MOBILITE REDUITE ET AUX ARCHERS TIRANT LES 2 DÉPARTS.



Agrément F.F.T.A. n° 2034037 – Agrément Jeunesse et Sports n° S-044-96
<http://sites.google.com/site/archersdeperols/>

